

20 ans du Laboratoire Départemental d'Analyses et 20 ans d'accréditation

Programme : 9h30 : Accueil café, 10h : prise de parole, 10h30 : visite guidée du bâtiment, 11h : point presse

Dossier de presse

 www.lozere.fr



CONTACT PRESSE

Elodie LEHNEBACH
04 66 49 66 07 - 06 84 95 87 33
presse@lozere.fr



LE LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA LOZÈRE FÊTE SES 20 ANS

.....

HISTORIQUE

Créé en 1953 par l'État Français, dans un contexte d'épizootie de brucellose, en tant que laboratoire vétérinaire, ce service a été transféré au Département en 1986.

Situé Boulevard Lucien Arnault dans un immeuble ancien, le défaut d'ergonomie des locaux s'opposait alors au projet d'accréditation du Laboratoire. De ce fait, le Département, présidé par Madame Jeanine Bardou, a délibérément choisi de soutenir son laboratoire en construisant un bâtiment de 1000 m² situé dans la zone artisanale du Chaussemillou, inauguré en 1997 sous la présidence de Monsieur François Brager.

Le personnel du Laboratoire Départemental d'Analyses de la Lozère (LDA48), a pris possession des locaux neufs en janvier 1997 et, à la suite d'un travail assidu et de longue haleine, a obtenu d'emblée l'accréditation délivrée par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC), pour l'ensemble des analyses réalisées dans les domaines de la sérologie, l'hygiène

alimentaire et l'hydrologie. En 1997, aucune accréditation n'était exigée pour les laboratoires, cette démarche a été le fruit d'un processus volontaire porté par le Directeur, Jean-Marie Gazagne, qui a su mener avec succès ses équipes vers l'excellence.

Depuis, dans des locaux modernes et fonctionnels, 27 personnes qualifiées et expérimentées exercent des missions essentielles dans le domaine de la santé animale, l'hygiène alimentaire et l'environnement, avec du matériel performant, correspondant aux normes en vigueur et assurent la qualité des analyses réalisées et la fiabilité des résultats rendus.

Fidèlement soutenu par le Département, le Laboratoire Départemental d'Analyses est un outil essentiel de la veille sanitaire et de la protection de la santé publique.



LES ACTIVITES

Le LDA48 possède trois principaux services techniques accomplissant des missions variées ainsi qu'un service administratif

↪ Le **service alimentaire**, comprenant les unités :

- > HACCP qui effectue des prélèvements alimentaires, réalise des audits et prodigue conseils et formations,
- > Hygiène alimentaire qui effectue des contrôles bactériologiques de produits alimentaires et de prélèvements de surfaces.

↪ Le **service hydrologie** comprenant les unités :

- > Prélèvements qui procède à l'échantillonnage et aux mesures sur le terrain d'eaux de consommation, de loisirs, de rivières, de circuits sanitaires, de tours aéro--réfrigérantes et issues de processus industriels.
- > Bactériologie des eaux qui réalise les analyses bactériologiques par mise en culture sur ces mêmes types d'eaux et sur les eaux de stations d'épuration.
- > Physico-chimie des eaux qui effectue des analyses physico-chimiques sur les matrices citées précédemment et également sur les boues et lixiviats. Les méthodes employées dépendent des paramètres à mesurer. Il peut s'agir d'oxydo-réduction, de colorimétrie, de chromatographie ionique, d'absorption ou d'émission atomique couplée masse.
- > Cyanobactérie chargée d'identifier et de dénombrer les cyanobactéries présentes dans les eaux et de mettre en évidence certaines toxines.

↪ Le **service santé animale** comprenant les unités :

- > Sérologie qui effectue des analyses immuno-sérologiques sur des prélèvements sanguins issus des principales espèces animales de rente.
- > PCR (biologie moléculaire) qui identifie une fraction du génome de certains agents pathogènes de diverses espèces animales.
- > Bactériologie et parasitologie vétérinaire qui procède à des autopsies, à des mises en culture et identifications bactériennes et parasitaires à partir de prélèvements biologiques d'origine animale.
- > ESST (Encéphalopathies Spongiforme Subaiguës Transmissibles), qui détecte l'ESB (maladie de la vache folle), et la tremblante sur des animaux abattus pour la consommation humaine ou en provenance de l'équarissage.

↪ Le **service administratif**

- > Qui accueille les clients, effectue les commandes de matériels, réactifs et consommables, gère la comptabilité (émission de titres et mandats), le courrier et enregistre les échantillons.



Territoire

Le laboratoire est un service public que le Département met à la disposition de toute la population. Service à part entière du Conseil départemental, il est fortement intégré au territoire et fonctionne dans le cadre des politiques de soutien à l'agriculture et de gestion environnementale, définies par le Département.

Service de proximité

Le laboratoire est basé sur Mende, tout le personnel y a son poste de travail et l'ensemble des prestations est réalisé sur site.

Compétence

L'équipe technique hautement qualifiée est à même de conseiller sur des prestations adaptées et adaptables aux besoins spécifiques de chaque client.

Confiance

Le personnel est structuré sous forme de petites équipes dédiées à l'écoute de la clientèle. Le client a toujours les mêmes interlocuteurs qui le connaissent et avec lesquels il peut bâtir une relation de confiance.

MAIS AUSSI...

- **Service complet** : une gamme complète de prestations intégralement réalisées par le personnel qualifié du LDA 48 permet de proposer au client un service « clefs en mains » : audit de diagnostic hygiène, prélèvements, analyses, interprétations personnalisées des autocontrôles, adaptées au contexte particulier du client, conseils, assistance, aide à l'élaboration de dossiers d'agrément, formations dans les domaines de l'hygiène alimentaire et de la nutrition.
- **Gamme étendue** : le LDA 48 intervient dans de très vastes domaines de compétence : santé animale, hygiène alimentaire, hydrologie.
- **Compétence reconnue** :

Ce laboratoire performant bénéficie de l'accréditation du COFRAC depuis plus de 20 ans, pour les prélèvements d'hydrologie et la majorité des analyses réalisées sur site, et de nombreux agréments ministériels dans les domaines de l'agriculture, de la santé et de l'environnement. Il a ainsi démontré ses compétences intellectuelles et techniques, son adaptabilité et son savoir-faire au fur et à mesure des évolutions réglementaires et normatives.



DES PARTENARIATS TRÈS DIVERSIFIÉS

Le Laboratoire Départemental d'Analyses de la Lozère œuvre en partenariat avec les services de l'État, donneurs d'ordre pour les analyses officielles :

L'Agence Régionale de Santé (ARS), délégation de La Lozère, dans le cadre de la réalisation des analyses du contrôle sanitaire officiel des eaux de la Lozère.

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), dans le domaine de la santé animale (prophylaxie collective obligatoire des animaux de rente et police sanitaire) et dans celui de l'hygiène alimentaire (contrôles officiels et gestion des alertes sanitaires).

#Direction Départementale des Territoires (DDT) dans le cadre de la gestion des événements de pollution des cours d'eau et plans d'eau.



Certains services du Département font également appel au laboratoire :

#Mission assainissement-Qualité rivières : réalisation d'analyses d'échantillons sur les cours d'eau du bassin Adour-Garonne et Rhône -Méditerranée -Corse.

#Mission eau potable : analyses d'eaux de consommation pour les collectivités.

#Mission recrutement, formation, frais de déplacement : formation du personnel des collèges en hygiène alimentaire et nutrition.

#Service des Bâtiments départementaux : détection des Légionelles dans les eaux chaudes sanitaires des collèges publics du département, location de thermomètres étalonnés pour contrôle de la température des enceintes frigorifiques.

#Direction du Développement Éducatif et Culturel : analyses d'hygiène alimentaire dans les cuisines des collèges publics du département.

Certaines chambres consulaires mais également les secteurs privés et associatifs sont des partenaires très importants pour le laboratoire :



• **En santé animale** : Groupement de Défense Sanitaire de la Lozère (GDS48), vétérinaires libéraux, éleveurs

• **En hygiène alimentaire** : Collectivités, associations, secteur social, producteurs agro-alimentaires, artisans des métiers de bouche, abattoirs, ateliers de découpe, restaurateurs, particuliers

• **En hydrologie** : Collectivités locales, centre hospitaliers et hôpitaux locaux, secteur social, industriels, établissements privés avec piscines (campings, hôtels, villages de vacances...) établissements thermaux, fromageries, bureaux d'études, sociétés gestionnaires de la distribution de l'eau

UN LABORATOIRE ACTEUR ESSENTIEL DE L'ÉCONOMIE LOCALE.

L'action du laboratoire départemental d'analyses de la Lozère (LDA48) en santé publique se révèle déterminante dans de nombreux domaines.

Dans le domaine de la santé publique vétérinaire :

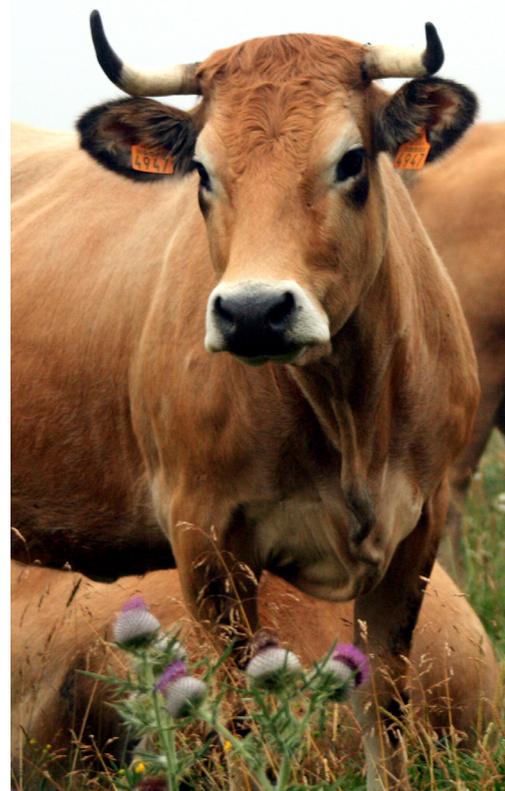
Le Département de la Lozère met à la disposition du public un laboratoire réactif, assurant un service de proximité, et s'inscrivant dans le développement du tissu économique local.

L'objectif est de répondre aux attentes de tous les usagers lozériens : éleveurs, vétérinaires, Groupement de Défense Sanitaire (GDS), mais aussi de participer activement à l'amélioration continue de la qualité des filières de production animales et agro-alimentaires et de la productivité des cheptels lozériens. Pour ce faire, le LDA48 intervient en partenariat avec la DDCSPP et le Groupement de Défense Sanitaire.

Le Conseil Départemental a toujours défendu cette mission d'intérêt général fondamentale et donné au laboratoire les moyens de suivre les évolutions de la politique sanitaire nationale et de s'adapter aux exigences économiques particulières du département.

Même si l'investissement dans la prévention sanitaire semble lourd, il reste incontournable au regard des résultats obtenus. En effet, la participation active de notre laboratoire dans la lutte collective contre les fléaux de l'élevage a permis d'éradiquer certaines maladies comme la brucellose mais aussi d'aider les éleveurs à gérer plus rationnellement leur exploitation en réduisant le coût sanitaire (en traitant et en prévenant mieux les maladies).

Lors de crises sanitaires graves telles que celle dite de « la vache folle » (Encéphalopathie Spongiforme Bovine), le LDA48 s'est révélé particulièrement réactif et professionnel, en se formant à ces techniques, en s'équipant et en devenant opérationnel dans des délais très contraints. Seul un service de proximité tel que celui-ci permet de répondre positivement à l'urgence absolue que constitue un tel événement.



Dans le domaine de l'agro-alimentaire

Le Département de la Lozère utilise les compétences de son laboratoire non seulement pour réaliser des analyses mais également pour la formation des cuisiniers ou l'accompagnement des structures de restauration collective et des artisans aux bonnes pratiques d'hygiène et de nutrition. Il participe ainsi à la fiabilisation de la qualité sanitaire des productions agro-alimentaires locales. Le maintien de l'activité du laboratoire départemental permet d'optimiser les leviers de développement au titre de la solidarité départementale et permet d'avoir les moyens techniques et économiques pour réagir lors de crises sanitaires.



Dans le domaine de l'hydrologie

Laboratoire du département des sources et de l'eau, le Laboratoire Départemental de la Lozère est un acteur indispensable de la veille sanitaire dans le domaine de l'eau, fortement impliqué dans la politique départementale de protection de l'environnement et des ressources en eau.



L'ACCREDITATION : UN ENJEU MAJEUR POUR LE LABORATOIRE

Si en 1997 la démarche d'accréditation était volontaire et ne découlait d'aucune obligation, il en va tout autrement à présent où cette reconnaissance est obligatoire pour l'obtention d'agréments Ministériels et, de façon plus générale, de marchés d'analyses.

• Qu'est-ce que l'accréditation ?

Il s'agit d'une reconnaissance tierce partie attestant de la qualité et de la fiabilité des prestations réalisées. Elle est décernée par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC) à la suite d'une évaluation menée sur le site du laboratoire, matérialisée par un diplôme et une portée, qui précise l'étendue du domaine accrédité, et valable cinq ans. A l'issue de la première évaluation entérinant l'accréditation initiale, trois évaluations de surveillance débouchent sur une évaluation de renouvellement, durant laquelle toutes les accréditations obtenues sont remises en question.

• Un travail de longue haleine

L'obtention de ce diplôme est le fruit d'un travail persévérant, de longue durée et sans cesse évolutif. L'accréditation couronne la conformité de l'organisation du laboratoire (appelé système de management de la qualité) par rapport à un référentiel, à cet égard elle est similaire à la certification, Cependant, les exigences de l'accréditation sont nettement supérieures à celles de la certification, car elles comprennent également un volet technique, En effet, l'accréditation d'un laboratoire entérine également la parfaite compétence technique du personnel et le respect absolu des prescriptions normatives en vigueur lors de la réalisation des analyses.

• Un soutien permanent du Département

Le Département soutient fortement cette démarche ainsi qu'en témoignent les déclarations de politique qualité de Madame La Présidente du Conseil départemental et Monsieur le Directeur Général des services, déclarations figurant en préambule du manuel qualité du laboratoire.

De plus, le soutien financier du Département dans ce processus est essentiel, car la mise en conformité du laboratoire par rapport aux exigences de l'accréditation est extrêmement coûteuse pour plusieurs raisons. Toutes les analyses doivent pouvoir être réalisées à tout moment dans des conditions optimales, même en cas d'absence d'une partie du personnel. Tout poste occupé doit donc être assorti d'une suppléance. Les opérations de traçabilité et de gestion de la documentation du système qualité, qui ne sont pas des opérations de réalisation des analyses sensus stricto, sont extrêmement chronophages et empiètent sur le temps de travail du personnel. Citons également les très nombreux contrôles à réaliser avant de pouvoir rendre un résultat d'analyse valide, qui consomment beaucoup de réactifs et de matériel.



Contact:
Laboratoire Dép. d'Analyses
Rue du Gévaudan
48000 Mende
04 66 65 72 10

